

Département du Pas-de-Calais

MAIRIE DE GRENAY

Arrondissement de Lens

Canton de Wingles

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du mercredi 8 octobre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de la convocation à la réunion : jeudi 2 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 8 octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en salle des mariages sous la présidence de Madame Christelle BUISSETTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins cinq jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la réglementation en vigueur.

Présents : (24) Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Jacky COEUGNIET, Madame Muriel KRAMARCZYK, Madame Cathie WASIKOWSKI, Monsieur Patrick MANIA , Madame Nathalie LEROY, Monsieur Jimmy ROUFFELAERS, Madame Carole BOUCHEZ, Madame Annie FOMBELLE, Monsieur Gaston CHOQUENET, Monsieur Jean-Luc DELASSUS, Monsieur Jacques GRZES, Monsieur Vincent TENTELIER, Madame Danielle DUPONT, Madame Nathalie FELIX, Madame Sandrine RANSON, Madame Magalie DEBARGE, Madame Mylène MATIFAT, Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Daniel DELENCLOS, Madame Mélanie TAHON, Monsieur Antoine IBBA, et Madame Daisy DUVEAU, Monsieur David LEFEBVRE

Excusés : (3) Monsieur Bernard JOSIEN (a donné procuration à Monsieur Gaston CHOQUENET), Madame Patricia SCHIRRU (a donné procuration à Madame Muriel KRAMARCZYK), Monsieur Fabien DEVILLE (a donné procuration à Madame Mylène MATIFAT)

Absents : (0)

Étaient absents excusés et non représentés : (0)

Étaient absents non représentés (0)

Madame Nathalie LEROY est élue secrétaire de séance.

2025-72 : Décision Budgétaire Modificative n°1 : Budget Ville 2025

Vu la loi n°96-142 du 21 février 1996 relative à la partie législative du code Général des collectivités territoriales,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2311-1 et suivant

Vu la délibération du conseil municipal n° 2021-85 du 07 octobre 2021 portant adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57

Vu les textes législatifs ou réglementaires régissant la comptabilité publique notamment la M57,

Vu la délibération n°2025-29 du Conseil Municipal du 02 avril 2025 adoptant le Budget primitif 2025

Madame la Maire informe l'assemblée des modifications à apporter au budget Ville pour permettre le bon fonctionnement des services.

En fonctionnement, au niveau des dépenses, il est nécessaire de rééquilibrer les chapitres 011, 012 et 65 pour éviter des lignes budgétaires négatives. Au niveau des recettes, suite à la reprise de l'excédent du budget estaminet, il faut rééquilibrer la section.

Elle rappelle que les décisions modificatives peuvent être votées tout au long de l'année pour actualiser le budget primitif, acte par nature prévisionnel, et tenir compte des aléas économiques ou financiers.

La Décision Modificative se décompose de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES RÉELLES D'ORDRE

Chapitre 011 : Charges à caractère général

Article	Fonction	Dénomination	Montant DM n°3
60611	510	Eau et assainissement	+ 8 000,00
60612	510	Energie - Electricité	+ 40 000,00
60633	847	Fournitures de voirie	+ 3 000,00
60636	510	Habillement et vêtement de travail	+ 7 600,00
6064	020	Fournitures administratives	+ 1 500,00
61521	510	Entretiens et réparations sur terrains	+ 30 000,00
615221	510	Entretiens et réparations sur bâtiments publics	+ 17 000,00
615231	845	Entretiens et réparations sur voiries	+ 30 000,00
627	020	Services bancaires et assimilés	+ 300,00
6281	020	Concours divers	+ 200,00
62875	020	Remb de frais aux communes membres du GFP	+ 2 500,00
62876	020	Remb de frais au GFP de rattachement	+ 1 000,00
62878	020	Remboursement de frais à des tiers	+ 2 000,00
6065	020	Livres, disques, cassettes	- 1 500,00
6161	020	Primes d'assurances multirisques	- 3 000,00
617	020	Etudes et recherches	- 10 000,00
6188	020	Autres frais divers	- 30 000,00
62268	020	Autres honoraires	- 12 000,00
6231	020	Annonces et insertions	- 1 500,00
6237	020	Publications	- 3 000,00
6247	338	Transport collectif du personnel	- 5 000,00
6247	331	Transport collectif du personnel	- 10 000,00
6247	213	Transport collectif du personnel	- 5 000,00
63711	020	Redevance prélèvement sur la ressource en eau	- 21 000,00
			-
		TOTAL	+ 41 100,00 €

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 15/10/2025

Publié le 15.10.2025 

ID : 062-216203869-20251009-2025_72-DE

Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés

Article	Fonction	Dénomination	Montant DM n°1
6332	020	Cotisations versées au FNAL	+ 17 500,00
6333	020	Participations des employeurs à la formation prof	+ 15,00
6338	020	Autres impôts et taxes sur rémunérations	+ 7 100,00
64112	020	Personnel titulaire – sft et indem résidence	+ 6 552,00
64118	020	Personnel titulaire – autres indemnités	+ 14 987,00
64131	020	Personnel non titulaire - rémunérations	+ 40 000,00
64132	020	Personnel non titulaire – sft et indem résidence	+ 13 500,00
6454	020	Cotisations aux Assedic	+ 300,00
6457	020	Cotisations sociales liés à l'apprentissage	+ 1 600,00
6458	020	Cotisations aux autres organismes sociaux	+ 65 000,00
6488	020	Autres	+ 100,00
64138	020	Personnel non titulaire – primes et autres	- 35 000,00
64168	020	Autres emploi aidés	- 10 000,00
6417	020	Rémunérations des apprentis	- 10 000,00
TOTAL			+ 111 654,00 €

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

Article	Fonction	Dénomination	Montant DM n°1
65818	020	Autres redevances pour concessions, licences	+ 12 653,82
TOTAL			+ 12 653,82 €
TOTAL DEPENSES			+ 165 407,82 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES RÉELLES D'ORDRE

Chapitre 002 : Résultat de fonctionnement reporté

Article	Fonction	Dénomination	Montant DM n°1
002	020	Résultat de fonctionnement reporté	+ 1 521,82
		TOTAL	+ 1 521,82 €

Chapitre 731 : Fiscalité locale

Article	Fonction	Dénomination	Montant DM n°1
73154	020	Droit de place	+ 570,00
		TOTAL	+ 570,00 €

Chapitre 74 : Dotations et participations

Article	Fonction	Dénomination	Montant DM n°1
74111	020	Dotation forfaitaire des communes	+ 2 369,00
741121	020	Dotation de solidarité rural	+ 5 900,00
741123	020	Dotation de solidarité urbaine	+ 109 437,00
741127	020	Dotation nationale de péréquation	+ 3 216,00
744	020	FCTVA	+ 5 499,00
747888	020	Autres	+ 63 539,00
74833	020	Etat – Compensation au titre ds exonérations TF	+ 25 218,00
74836	020	Attribution du fonds dépar. De péréquation TP	- 25 218,00
7472	020	Participation région	- 40 000,00
		TOTAL	+ 149 960,00€

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

Article	Fonction	Dénomination	Montant DM n°1
75888	020	Autres produits divers de gestion courante	+ 13 356,00
		TOTAL	+ 13 356,00€

		TOTAL RECETTES	+ 165 407,82
--	--	-----------------------	---------------------

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver cette décision modificative n°1

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 15/10/2025

Publié le 15.10.2025

ID : 062-216203869-20251009-2025_72-DE

S2LO

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte cette délibération à 25 voix pour et 2 abstentions (Madame DUVEAU et Monsieur IBBA).

Pour extrait conforme au Registre

La Maire,


Christelle BUISSETTE
Maire de GRENAY
14 oct. 2025

Nathalie LEROY

